

Démocratie, laïcité, droits de la personne

La société turque entre l'armée et les islamistes (1)

jeudi 24 avril 2008, par [Niels Kadritzke](#)

Après sa spectaculaire victoire aux élections législatives de juillet dernier, le Parti de la justice et du développement (AKP) s'est lancé dans une profonde réforme de la Constitution. Celle-ci se heurte à la volonté de l'armée de maintenir son hégémonie et aux divisions de la société concernant la définition du nationalisme et de la laïcité. L'aggravation de la crise kurde fin 2007 fournit aux militaires l'occasion de réaffirmer leur pouvoir face au nouveau président Abdullah Gül.

Par Niels Kadritzke*

Vingt-neuf octobre, jour de la fête nationale. Tout semble aller pour le mieux en Turquie. Debout, côte à côte, le président de la République Abdullah Gül et le chef d'état-major Yasar Büyükanit passent les troupes en revue. Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et la crise qu'il a déclenchée à la frontière turco-irakienne ont ramené dans le même bateau les deux têtes, civile et militaire, de l'exécutif. Toutefois, leur antagonisme n'est que mis en veilleuse. Une photographie qui, un mois plus tôt, faisait la « une » de tous les quotidiens l'illustre à merveille : elle montre l'accueil réservé au président Gül, de retour de son premier voyage officiel à l'étranger en compagnie de son épouse. Dans le comité d'accueil, à l'aéroport, un général tourne le dos aux civils ; M^{me} Gül porte un foulard – objet du contentieux. Pour ne pas « provoquer », elle se tient souvent à l'écart des cérémonies officielles auxquelles participe son mari.

Le conflit entre le gouvernement de M. Recep Tayyip Erdogan, dont le Parti de la justice et du développement (AKP) ne renie pas ses racines musulmanes, et l'armée, qui se veut le fer de lance du camp kémaliste, résolument laïque, a connu nombre de rebondissements depuis l'automne 2007. La victoire électorale de l'AKP et l'élection à la présidence de l'ex-ministre des affaires étrangères de M. Erdogan, que les kémalistes voulaient à tout prix éviter, ont changé le rapport de forces entre les deux camps. L'AKP contrôle pour la première fois les deux branches de l'exécutif, et donc la présidence, considérée comme une instance de défense de l'héritage de Mustafa Kemal Atatürk. Le prédécesseur kémaliste de M. Gül, M. Ahmet Necdet Sezer, un juriste pointilleux, avait mis son veto à nombre de projets de lois et de nominations du gouvernement. Il n'est guère étonnant que les militaires aient voulu empêcher M. Gül de lui succéder.

Le 27 avril, peu avant le vote de désignation au Parlement, l'état-major publia un communiqué sur Internet proclamant que, « garantes infaillibles de la laïcité », les forces armées étaient décidées « à protéger les valeurs irréductibles de la République ». Cette « intervention militaire électronique » obtint l'effet escompté : la Cour constitutionnelle annula l'élection de M. Gül par une décision en laquelle la plupart des juristes virent une simple obéissance aux ordres (1).

Mais le tir de barrage de l'état-major fut un coup d'épée dans l'eau : M. Erdogan réagit en convoquant pour le 22 juillet des élections législatives anticipées, qu'il remporta haut la main. Avec 46,6 % des voix, l'AKP augmentait de 12,2 % son score de 2002. Ce résultat obtenu, il remit son candidat en lice : M. Gül fut élu président de la République le 28 août, au troisième tour de scrutin.

Rôle déterminant de l'économie

Mais l'état-major boycotta la cérémonie d'investiture du nouveau président. Il fallut une aggravation de la crise kurde pour que la situation évolue (lire « Comment Ankara étouffe l'opposition kurde »). Avec ses incursions transfrontalières, le PKK fournit aux militaires l'occasion de mettre sous pression le gouvernement et l'AKP. L'émotion populaire fut telle qu'elle ne laissait aucune latitude à M. Erdogan pour s'opposer aux plans de mobilisation de l'armée et de son chef Büyükanit. Afin d'empêcher un cavalier seul de l'état-major, l'AKP fit voter au Parlement une loi autorisant les militaires à mener des actions dans le nord de l'Irak. La question-clé du pouvoir de décision en temps de crise – le gouvernement contrôle-t-il ou non la direction de l'armée ? – n'est donc toujours pas tranchée.

Il n'en reste pas moins que l'équilibre des pouvoirs entre responsables politiques et militaires a nettement évolué depuis l'été 2007. Mais les analystes et les commentateurs politiques divergent sur le point de savoir dans quelle mesure le mémorandum Internet de l'état-major le 27 avril a précipité la victoire de l'AKP. L'historien Ayhan Aktar estime que ce sont les « voix frustrées » qui ont emporté la décision : « *En Anatolie, les gens ont ressenti comme une insulte les menaces contre Gül, qui est originaire de Kayseri.* »

Le plus connu des analystes électoraux, Tarhan Erdem, est d'un avis différent. Dans toutes les enquêtes effectuées par son institut de sondages, l'AKP atteignait depuis février 2007 les 45-50 %. Si le 27 avril a bien amené un sursaut de sympathie en sa faveur, il juge néanmoins que sa victoire électorale du 22 juillet est due avant tout à la bonne situation économique de la Turquie.

Le facteur économique a été également déterminant dans l'est du pays, estime Metin Münir, l'éditorialiste économique du quotidien Milliyet, qui a suivi la campagne électorale à Gaziantep. Peuplée d'un million de personnes, cette ville située près de la frontière syrienne a connu un essor que ses habitants attribuent au gouvernement. Mais l'AKP a aussi enregistré une importante progression dans la partie sous-développée de l'Anatolie : Münir raconte que, pour la première fois, les habitants y ont reçu des manuels scolaires pour leurs enfants, et bénéficient de soins médicaux gratuits (2). Tout cela a fait de l'AKP le premier parti dans les régions kurdes. Mais Münir pense que l'armée a également contribué à la victoire de M. Erdogan : ses menaces du 27 avril auraient été préjudiciables au Parti républicain du peuple (CHP), kémaliste, qui se serait un peu trop présenté comme le « bras civil de l'armée ».

Pour Erdem, les résultats obtenus indiquent un déplacement significatif au sein des couches moyennes et supérieures dont l'AKP a complètement absorbé le potentiel conservateur. S'il parvient à maintenir ce vivier de voix, il restera longtemps au pouvoir, prophétise-t-il. C'est aussi l'avis de Münir, qui nuance : « *Seulement si l'AKP agit intelligemment.* » Sa victoire électorale l'a inscrit définitivement parmi les partis bourgeois, avec pour conséquence automatique un affaiblissement de ses liens avec l'électorat religieux. Pour Münir, le premier ministre serait fou d'effrayer sa nouvelle base électorale par des initiatives à coloration « islamiste ».

Mais le leader de l'AKP se comportera-t-il de façon rationnelle ? Ne suivra-t-il pas plutôt un « agenda caché », comme le prétendent ses adversaires ? Les kémalistes orthodoxes font courir le bruit que le but ultime de MM. Erdogan et Gül serait d'instaurer un système à l'iranienne. Cette méfiance explique pourquoi la « question du foulard » domine le débat politique, depuis que le gouvernement a annoncé le projet d'une nouvelle Constitution. Il ne s'agit pas tellement ici de la coiffe de l'épouse du président ni du sacro-saint principe de l'Etat kémaliste, la laïcité. Le cœur de l'affaire, c'est le pouvoir du bloc kémaliste. Un bloc qui ne comprend pas seulement l'appareil militaire stricto sensu, mais englobe tout le complexe dit de l'« Etat profond » (*derin devlet*), et donc inclut aussi les services secrets et l'appareil policier ainsi que les bastions du kémalisme dans la justice, l'université et la bureaucratie.

Ce « bloc de pouvoir » très complexe représente les intérêts d'une élite qui a longtemps dominé le pays. Aktar parle des « Turcs blancs » qui se sentent menacés par des « nègres anatoliens », lesquels auraient toujours été traités comme les « parents pauvres dans la maison des riches ». L'élite kémaliste, plaisante-t-il, n'accepte M. Erdogan qu'à partir du moment où « il se rase la moustache, envoie sa femme au diable et se fait photographier au bras d'un mannequin ». Mais, derrière les divergences d'ordre culturel et sociétal, l'historien décèle de purs conflits d'intérêts : la vieille classe bourgeoise voit ses privilèges menacés par l'ascension de l'AKP et de la « jeune » bourgeoisie anatolienne.

C'est pourquoi les kémalistes, militaires comme civils, font de la réforme constitutionnelle un véritable test. D'autant que les islamistes ont annoncé vouloir supprimer l'interdiction du *türban* (3) dans les universités d'Etat. Fin septembre, le chef de l'armée de terre, le général Ilker Basbug, mettait en garde contre une « anarchie des idées » et avertissait : « La laïcité est la pierre angulaire de tous les principes et de toutes les valeurs de la Turquie et ne peut faire l'objet d'aucune discussion (4). »

La question posée est : de quelle marge de manœuvre dispose l'armée ? La plupart des observateurs sont perplexes. D'un côté, ils estiment que quelqu'un d'extérieur ne peut connaître les desseins cachés de l'état-major et que les forces armées n'abandonneront pas le pouvoir sans combattre. De l'autre, beaucoup jugent quand même que l'« intervention du peuple », c'est-à-dire son vote, pourrait bien avoir considérablement réduit la force des militaires, qui, de toute façon, n'ont jamais voulu exercer directement le pouvoir. Ils conçoivent idéalement leur rôle comme celui d'une instance de tutelle qui n'intervient que lorsque le peuple, immature, n'agit pas selon ses vus.

Aktar, un fan de basket-ball, estime que « *l'état-major a dû se rabattre sur une défense de zone* », un choix tactique censé pousser l'adversaire à la faute, à une attaque ouverte contre le sécularisme (*laiklik*). Et, comme MM. Erdogan et Gül protestent quotidiennement de leur attachement à la laïcité, les militaires déclarent que la simple suppression de l'interdiction du port du foulard représente une attaque contre les valeurs fondatrices de l'Etat kémaliste.

Or, en Turquie, l'interdiction du port du foulard dans les universités n'est ni légale ni constitutionnelle. Le tournant date d'un simple arrêt de 1989 de la Cour constitutionnelle faisant de la laïcité le « *principe suprême de la vie sociale et culturelle* ». Ce principe étant dès lors supérieur à tous les autres, personne ne peut « *se prévaloir de quelque liberté que ce soit si elle n'est pas compatible avec le principe de laïcité* ».

Un second point est tout aussi important : ce que les kémalistes entendent par laïcité n'a rien à voir avec ce que l'on entend par là en France, en Allemagne ou au Royaume-Uni. *Laiklik* n'équivaut pas à la séparation des Eglises et de l'Etat, mais au contrôle de la religion par l'Etat. C'est la raison d'être de la présidence des affaires religieuses (*Diyanet Isleri Baskanligi*, DIB), une administration qui organise et surveille l'islam sunnite hanafite. Elle se veut en phase avec l'idéal d'une nation homogène au sens de la « synthèse turco-islamique » devenue idéologie d'Etat après le putsch militaire de 1980, et propagée jusqu'à ce jour dans tous les manuels scolaires. C'est dans cet esprit que la DIB nomme les imams et dispense aussi les cours de religion obligatoires dans les écoles publiques.

Un modèle autoritaire

Politologue, Sahin Alpay décrit la DIB comme l'instrument étatique de la politique identitaire sunnite. Comme cette administration est financée par l'impôt, tous les Turcs non sunnites, y compris les citoyens juifs et chrétiens, paient pour être discriminés : ils sont considérés comme des sortes d'« étrangers » et exclus de la fonction publique. Même les alévis, principale minorité musulmane, ne sont pas reconnus comme un groupe religieux autonome.

La séparation des Eglises et de l'Etat est donc un principe tout aussi étranger à l'Etat kémaliste que l'est l'égalité de droit entre les religions. La laïcité n'est qu'un trompe-l'œil et ne sert qu'à protéger une autre foi : dans quasiment toutes les salles de ces mêmes universités sont accrochés de pieux portraits d'Atatürk. Dans la Turquie laïque, la « religion kémaliste » est omniprésente. Un buste du fondateur de la Turquie moderne se trouve dans chaque village, son effigie orne chaque billet de banque. A l'école, la vie d'Atatürk est enseignée comme celle d'un saint. Quiconque met cette légende en question risque une plainte pour blasphème en vertu de l'article 301 du code pénal turc (5). Et, bien sûr, le « saint d'Etat » a aussi son lieu de pèlerinage : le mausolée d'Atatürk dans la capitale, Ankara.

Dans la Constitution, la première phrase du préambule en appelle au « chef immortel et héros incomparable » Atatürk, dont les idées seraient aussi essentielles pour l'Etat et la nation que ses «

réformes et principes ». Manière de figer l'histoire pour en faire un principe constitutionnel...

Aucun historien ne niera les mérites d'Atatürk, quand, sur les ruines de l'empire ottoman et au cours de la lutte contre l'envahisseur grec, il créa, après la première guerre mondiale, d'abord une armée de libération, puis un Etat, et pour finir les bases d'une nouvelle nation. Mais ses méthodes portent les marques d'une époque où se développaient en Europe les idées nationalistes et autoritaires. C'est pourquoi, comme l'a écrit Mustafa Akyol, le nouveau nationalisme turc comportait aussi des « caractéristiques fascistes », comme par exemple des « affabulations sur la supériorité de la race turque (6) ».

Dès le départ, le pilier institutionnel de cette tradition autoritaire a été l'armée. Elle se considère non seulement comme le sauveur historique du pays, mais aussi comme le maître d'œuvre d'une mutation sociale qui, selon les mots de l'ancien chef d'état-major Hilmi Özkök, « fut aussi importante pour la Turquie que le fut la Renaissance pour l'Occident (7) ». Les militaires pensent que seule l'armée peut assurer la cohésion d'une société profondément divisée. C'est pourquoi le corps des officiers est censé, de par sa formation dans les académies militaires, être immunisé contre les « idéologies extérieures » qui peuvent constituer une menace pour l'homogénéité de l'armée.

Un modèle aussi autoritaire peut être perpétué ad vitam aeternam. L'astuce des kémalistes consiste à dénoncer toute contestation comme réactionnaire, comme si elle allait renvoyer la Turquie au Moyen Age.

Mais les choses sont plus complexes. L'actuel débat constitutionnel rend nerveuses beaucoup de femmes, même lorsqu'elles sont opposées à l'interdiction du port du foulard. Elles craignent une « retürbanisation » rampante, comme la voit aussi venir le sociologue Sherif Mardin : la « pression sociale » risque d'être si forte, dans un environnement musulman traditionnel, que même des étudiantes non religieuses s'y plieront.

Comme par exemple à Fener, un quartier misérable d'Istanbul, un fief de musulmans rigoristes sur la rive sud de la Corne d'or. Ici, une femme sur deux porte le carsaf, un foulard noir intégral qui ne laisse apparent que le visage, tandis que les autres ont leurs cheveux dissimulés sous le türban. La plupart des hommes portent la calotte de tricot et les barbes strictes des musulmans pieux. Devant la mosquée Ismail Aga, on vend des cassettes et des cédéroms de prédicateurs saoudiens et de combattants d'Afghanistan. L'imam de la mosquée a été assassiné, il y a un an, dans des circonstances qui n'ont toujours pas été élucidées. La police turque n'a pas la moindre chance de percer à jour tous les mystères de ce quartier. S'il existe à Istanbul un « Islamistan » autonome, c'est bien là. Mais on trouve ici aussi des endroits où non seulement des étrangers non musulmans, mais aussi des hommes turcs, peuvent déjeuner pendant le ramadan. Fener donne l'impression d'un quartier autiste, mais non hostile.

De tels endroits montrent clairement deux choses : d'une part, que la force d'inertie de l'« islam anatolien » ne pourra pas être brisée par la contrainte étatique ; d'autre part, que la question religieuse a une dimension sociale. Le changement des modes de comportement et de pensée traditionnels constitue une évolution de la société qu'aucune répression ne pourra interrompre. Pourtant, avec leurs craintes, des postkémalistes de gauche en viennent aussi à partager inconsciemment les fantasmes autoritaires des kémalistes quant au possible succès d'une accélération du « processus de modernisation ».

Ces craintes distordent la perception de la réalité. C'est ce que montre une étude concernant l'ensemble de la Turquie, financée par la fondation Tesev : en mai 2006, 65 % des personnes sondées étaient convaincues qu'il y avait de plus en plus de femmes portant le foulard (8). La même étude a établi que, de 1999 à 2006, le nombre de femmes « voilées » avait reculé de 9 %. En 1999, seules 27,3 % des femmes s'affichaient en public sans foulard ou türban ; en 2007, elles étaient 36,5 %.

Le foulard a beau s'être raréfié, celles qui le portent sont de plus en plus visibles aux yeux de l'élite citadine. Les raisons en sont l'exode rural de l'Anatolie vers les grandes villes, l'ascension sociale de nombre de chefs d'entreprise anatoliens, la présence médiatique de politiciens de l'AKP qui ne cachent pas leurs épouses. Il ne fait pas de doute que la gauche a raison dans certaines de ses craintes : dans un premier temps, la suppression de l'interdiction fera croître le nombre d'étudiantes portant le foulard,

parce que les familles traditionnelles accentueront la pression sur leurs filles faisant des études. Mais, si la gauche et les féministes craignent à ce point la « pression sociale », n'est-ce pas une forme de démission ?

A suivre...

* Niels Kadritzke, journaliste, Berlin

Sources

Source : Le Monde Diplomatique